



Plan de réinstallation des réfugiés syriens

[24 mars 2016]

Himmat Shinhat, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada



Le plan d'action du gouvernement du Canada

#Bienvenueauxréfugiés



Le 24 novembre 2015, le gouvernement du Canada a annoncé un plan en 5 phases pour accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada le plus tôt possible. Cet objectif a été atteint le 27 février 2016.

Jalons et faits importants

- Le HCR a fait près de 70 000 appels, envoyé plus de 60 000 messages textes, et recommandé plus de 16 000 personnes à IRCC.
- Plus de 36 000 examens médicaux ont été effectués à l'étranger.
- On compte plus de 12 000 demandes d'asile en cours de traitement, et plus de 2 000 autres ont été traitées, les demandeurs étant en attente de l'admission.
- En un peu plus de 80 jours, 99 vols organisés par le gouvernement ont eu lieu.
- Le Canada a accueilli 26 166 réfugiés syriens en un peu moins de quatre mois.

Réfugiés syriens admis au Canada (Du 4 novembre 2015 au 1^{er} mars 2016)

Réfugiés pris en charge par le gouvernement	14 992
Réfugiés parrainés par le secteur privé	8 950
Réfugiés au titre du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas	2 224

Vous trouverez de l'information à l'adresse suivante : www.cic.gc.ca/francais/refugies

Sensibilisation à grande échelle et traitement accéléré

PHASE 1



Identifier les réfugiés syriens
qui viendront au Canada

- **Diversification des parrainages par le secteur privé** – *Nouveaux répondants, nouveaux programmes et nouveaux intervenants (p. ex. G5 et RDBV, et Initiative de réunification des familles syriennes)*
- **Technologie** – *Le HCR a envoyé plus de 60 000 messages textes aux demandeurs potentiels.*

PHASE 2



Traiter les demandes
des réfugiés syriens à l'étranger

- **Partenariats** – *Simplification du traitement rendu possible grâce à la collaboration avec des partenaires internationaux et d'autres ministères du gouvernement*
- **Sécurité** – *Réalisation des examens médicaux complets et des vérifications de sécurité avant l'arrivée au Canada*

Arrivée de 99 vols organisés par le gouvernement en un peu plus de 80 jours*; hébergement temporaire et poursuite du voyage pour des milliers de familles



PHASE 3

Transport vers le Canada

- **Vols nolisés** – *Transport à bord d'avions nolisés privés et d'avions militaires pour les premiers vols*
- **Communication** – *Information pour les Canadiens concernant les arrivées (site Web)*

PHASE 4

L'accueil au Canada



- **Centres d'accueil** – *Immigration, douanes, aires d'attente, cartes d'assurance sociale et vêtements d'hiver*
- **Capacité d'accueil** – *La poursuite du voyage vers la destination finale est orientée par l'information en temps réel concernant la capacité d'accueil*

* Comprend les avions des Forces canadiennes et les vols commerciaux. Le premier vol de réfugiés syriens est arrivé le 10 décembre 2015.

Premières étapes de la collaboration avec les Canadiens en vue d'appuyer l'intégration

- Comment peut-on maintenir l'intérêt et la participation des Canadiens?
- Quels changements permettront de répondre aux besoins de cette cohorte?
 - Répartition dans plus de 250 collectivités
 - Nombre élevé d'arrivants, besoins importants et arrivées concurrentes
 - Compétences en langues officielles faibles
 - Très grande proportion d'enfants et de jeunes
 - Besoin de possibilités d'emploi adéquates
- Est-ce qu'une typologie des besoins pourrait orienter et améliorer les approches?
- Comment définir la réussite et la mesurer?



L'Initiative de développement des collectivités accueillantes

- Des collectivités de partout au Canada, qui n'ont pas l'habitude d'accueillir des réfugiés, ont exprimé une ferme volonté de soutenir le mouvement des réfugiés syriens.
- Par conséquent, IRCC a lancé l'Initiative de développement des collectivités accueillantes, une approche en trois parties visant à soutenir l'expansion du réseau actuel de collectivités partout au Canada :
 1. un processus de réception continue de propositions pour les nouveaux centres du Programme d'aide au rétablissement;
 2. une occasion pour les collectivités d'élaborer un Plan de partenariat communautaire pour l'établissement de nouveaux arrivants qui démontre leur capacité d'accueillir et de maintenir des réfugiés;
 3. des renseignements aux collectivités sur d'autres façons de s'engager envers le soutien aux réfugiés.

L'Initiative de développement des collectivités accueillantes

- Le Plan, sous l'égide des administrations municipales ou d'autres parties intéressées, doit présenter aux provinces et aux territoires, ainsi qu'à IRCC, un sommaire sur sa capacité de fournir du soutien et des services dans les domaines principaux suivants :
 - une vaste gamme de services d'établissement;
 - une infrastructure communautaire accessible visant à répondre à leurs besoins (c. à-d. de logement permanent, l'emploi, etc.); et
 - des partenariats établis avec des parties prenantes (c. à-d. les gouvernement provinciaux et territoriaux, fournisseurs de services dans le cadre du programme d'aide à la réinstallation, les Partenariats locaux en immigration, les Réseaux en immigration francophone ou les organismes équivalents de planification et de coordination).

L'Initiative de développement des collectivités accueillantes

Processus d'examen et d'approbation

- Dès réception d'un Plan, IRCC le fera suivre à une personne-ressource du gouvernement provincial ou territorial. Un examen initial du plan y sera effectué, afin de confirmer que le soutien et les services communautaires d'installation sont en place, vérifier des capacités en matière de ressources.
- Le gouvernement provincial ou territorial fournira ensuite un avis à IRCC pour la suite à donner dans le cadre du processus d'évaluation et d'approbation.

Le financement

- Le financement d'IRCC n'est pas offert aux municipalités ni aux gouvernements provinciaux ou territoriaux, au titre de l'élaboration ou de la mise en œuvre d'un Plan de partenariat communautaire pour l'établissement de nouveaux arrivants.
- Cependant, des fonds pourraient être offerts à des organismes œuvrant déjà dans l'établissement et la réinstallation de réfugiés qui participent à la mise en œuvre du Plan de partenariat communautaire en raison d'une augmentation du nombre de réfugiés.

Merci !

#Bienvenueauxréfugiés



Annexe 1 : Coûts

- Conformément à l'annonce du 24 novembre 2015, le gouvernement du Canada investira un montant maximal de 678 millions de dollars sur six ans en vue d'accélérer la réinstallation de ces réfugiés syriens au Canada et d'appuyer leur intégration à leur collectivité au Canada. Cette somme s'ajoute au financement permanent régulier en lien avec la réinstallation des réfugiés.

Phase	Activité	Total (M\$)
Phase 1	Identification	17 - 21
Phase 2	Traitement	36 - 46
Phase 3	Transport	94 - 121
Phase 4	Accueil au Canada	61 - 77
Phase 5	Établissement et intégration	325 - 377
Activités de soutien	Soutien organisationnel	31 - 36
	TOTAL	\$564 - 678